

009. Question de Madame Cécile JODOGNE, conseillère communale-, du 21 juin 2026 - Question orale du conseil communal du 24 juin transformée en question écrite -- Vraag van Mevrouw Cécile JODOGNE, gemeenteraadslid, van 21 juni 2026 – Mondelinge vraag van de gemeenteraad van 24 juni, omgezet in een schriftelijke vraag

Le réaménagement du Boulevard Reyers

Depuis 10 ans, depuis la démolition du viaduc que plus personne ne regrette, sauf peut-être quelques navetteurs, le boulevard Reyers attend son réaménagement définitif. Depuis plusieurs années les discussions se succèdent entre la Région et les communes de Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert et entre la Région, les communes et les comités de quartier, d'abord pour le certificat d'urbanisme, aujourd'hui encore pour le permis d'urbanisme.

Pendant ce temps, l'état des trottoirs et de l'éclairage se dégrade, les remontées de file tant vers l'avenue des Cerisiers depuis la place Meiser que celles pour atteindre le boulevard Wahis ne s'améliorent pas, sans parler des deux passages souterrains qui sont dans un tel état de saleté et d'insécurité que plus personne ne veut les emprunter.

Le boulevard Reyers est un axe majeur qui attend depuis très longtemps un réaménagement qui réponde à son statut et aux enjeux de mobilité tant pour les voitures que pour les cyclistes et les piétons, qui réponde au souhait légitime des riverains d'un boulevard urbain de qualité, mais aussi à la venue prochaine des quelque 3000 étudiants de l'IHECS en septembre prochain.

Je souhaite donc connaître l'état d'avancement du projet d'aménagement du boulevard et la position du Collège sur ce projet. Quels sont les éléments qui poseraient, le cas échéant, encore un obstacle pour qu'enfin la Région dépose la demande de permis d'urbanisme ? Quel est le calendrier discuté avec la Région pour la réalisation du réaménagement du Boulevard Reyers ?

Réponse :

Je vous remercie pour votre question qui me donne l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de ce dossier particulièrement important pour Schaerbeek.

Je partage pleinement votre préoccupation quant à la nécessité de voir aboutir, dans les meilleurs délais, le réaménagement définitif du boulevard Reyers. Il s'agit d'un axe structurant à l'échelle régionale, dont les aménagements actuels ne répondent plus ni aux besoins des usagers ni aux ambitions que nous portons pour un boulevard urbain de qualité, sûr et accessible.

Cette nécessité est d'autant plus importante que plusieurs milliers d'étudiantes et d'étudiants rejoindront prochainement le nouveau campus de l'IHECS sur le site du bâtiment Silver. La sécurisation des cheminements piétons constitue donc un enjeu majeur, partagé tant par la Commune que par les autorités de l'IHECS.

À ce sujet, nous avons d'ailleurs reçu un courrier de l'IHECS attirant notre attention sur la nécessité de réaliser rapidement un passage piéton en surface devant le bâtiment Silver. Les observations réalisées sur le terrain montrent en effet que de nombreux usagers traversent aujourd'hui le boulevard hors des cheminements existants, faute d'un itinéraire direct, lisible et attractif.

La bonne nouvelle est que le projet actuellement à l'instruction prévoit précisément la suppression du tunnel situé à proximité du bâtiment Silver et son remplacement par un passage piéton en surface régulé par des feux de signalisation. Cette solution répond directement aux préoccupations exprimées tant par l'IHECS que par les différents usagers du quartier.

S'agissant de la procédure, le permis d'urbanisme est toujours en cours d'instruction auprès de la Région.

Pour rappel, la Commission de concertation a rendu, le 3 juillet 2025, un avis unanimement favorable, assorti de plusieurs conditions. À la suite de cet avis, Urban a demandé au maître d'ouvrage, Bruxelles Mobilité, d'adapter le projet afin de répondre à ces conditions. Un dossier incomplet a été introduit en janvier 2026. Bruxelles Mobilité dispose actuellement d'un délai courant jusqu'au 30 juillet 2026 pour déposer une nouvelle version complète du dossier.

Une fois cette version introduite et déclarée complète par Urban, plusieurs hypothèses procédurales restent possibles selon l'ampleur des modifications apportées : le permis pourrait être délivré directement, ou nécessiter de nouveaux avis, voire une nouvelle Commission de concertation. À ce stade, il n'est donc

malheureusement pas encore possible d'annoncer une date précise de délivrance du permis ni, par conséquent, un calendrier fiable pour le début des travaux.

La Commune de Schaerbeek continue à soutenir activement ce projet et demeure particulièrement attentive à ce que les futurs aménagements répondent aux besoins de l'ensemble des usagers : habitants, commerçants, étudiants, piétons, cyclistes, usagers des transports publics et automobilistes.

Dans l'attente de la réalisation du projet définitif, nous poursuivrons également nos efforts afin d'améliorer les conditions d'utilisation du tunnel existant, notamment en matière de propreté, d'entretien, d'accessibilité et d'accompagnement social des personnes qui y séjournent.

Comme vous, j'espère que ce dossier, attendu depuis de nombreuses années, pourra désormais connaître une issue rapide afin d'offrir enfin au boulevard Reyers les aménagements qualitatifs qu'il mérite.

Tels sont les éléments que nous tenions porter à votre connaissance.